



NOMBRE DE MEMBRES

Séance du 27/01/2025

afférents au Conseil Municipal	En exercice	qui ont pris part à la Délibération
11	10	06

L'an deux mille vingt-cinq et le 27 janvier, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Belcastel, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Marie-Noëlle DANTAN, 1<sup>ère</sup> Adjointe.

**Présents:** Monsieur Daniel BOURDY, Madame Marie-Noëlle DANTAN, Monsieur Vincent REYNIER, Madame Régine RIGAL, Madame Eliane PARIS, Madame Audrey VIGUIE-BOU.

**Absents :** Monsieur Jean-Pierre ALQUIER, Monsieur Jean-Louis BESSIERE représenté par Mme Marie-Noëlle DANTAN, Monsieur Jean-Marie-BONNEVIALE, Mme Fabienne LANDES, représentée par Mme Régine RIGAL.

Date de la Convocation : 20/01/2024

Date d'affichage : 20/01/2024

Madame **Régine RIGAL** a été nommée secrétaire de séance.

**Approbation des statuts d'Aveyron Ingénierie\_DE\_2025\_09**

Le Conseil municipal de Belcastel,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 5511-1 ;

Vu les statuts d'Aveyron Ingénierie tels qu'adoptés en Assemblée Générale Extraordinaire le 05/11/2024 ci-annexés ;

Considérant l'évolution des statuts d'Aveyron Ingénierie, notamment sur les points suivants :

- Simplification administrative avec les adhérents ;
- Composition du Conseil d'Administration ;
- Attributions du Conseil d'Administration ;
- Rôle du directeur de l'Agence ;
- Commission de travail thématique entre élus.



Considérant que l'approbation de ces nouveaux statuts implique aujourd'hui une validation par l'assemblée délibérante, afin de rendre effective l'adhésion de notre Commune à Aveyron Ingénierie dans le cadre des nouveaux statuts de l'agence et permettre ainsi à Aveyron Ingénierie de poursuivre son accompagnement auprès de notre structure.

Après avoir délibéré :

- **Approuve** les statuts de l'Agence technique départementale Aveyron Ingénierie tels qu'annexés à la présente délibération ;
- **Autorise** Madame Marie-Noëlle DANTAN, 1<sup>ère</sup> Adjointe, à effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

**Vote : Pour : 08 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme.  
Acte dématérialisé,  
Le Maire  
Jean-Louis BESSIERE

Acte rendu exécutoire par  
- dépôt en Préfecture le: 03/02/2025  
- publication en date du: 03/02/2025

